DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20200207-lmc100000020282-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 10/02/2020
Réception Préfet : 10/02/2020
Publication RAAD : 10/02/2020

Séance du vendredi 7 février 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/02/07-1/07**

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : JAUNAUX Yves

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Contrat de territoire Eau et Climat « Protection des ressources en eau de l'est seine-et-marnais ».

La qualité des eaux de nombreux captages d'eau potable de Seine-et-Marne est dégradée par les pollutions diffuses (nitrates, pesticides). Cette situation est particulièrement avérée dans l'Est du département où, après une phase d'études, les maîtres d'ouvrage, dont le principal, le Syndicat de l'eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2e77), se sont regroupés et proposent de mutualiser leurs moyens pour mettre en œuvre un plan d'actions de protection de leurs captages et de reconquête de la qualité de leurs ressources en eau souterraine. Ce plan d'actions sera mis en œuvre dans le cadre d'un Contrat de Territoire Eau et Climat, nouvel outil de planification proposé par l'Agence de l'Eau aux collectivités.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie et le programme de mesures en vigueur,

VU les SAGE des Deux Morins et du bassin de l'Yerres, approuvés par arrêtés inter-préfectoraux respectivement des 21 octobre 2016 et 13 octobre 2011, et vu le SAGE Bassée-Voulzie, dont le périmètre a été délimité par arrêté inter-préfectoral du 2 septembre 2016,

VU le 11ème programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

VU la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie approuvée par le comité de bassin le 8 décembre 2016,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/06 en date du 9 juin 2017, relative à l'adoption du 3ème Plan Départemental de l'Eau,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le contenu et les conditions d'intervention du Département définis dans le projet de contrat joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer le Contrat Eau & Climat « Protection des ressources en eau de l'est seine-et-marnais » au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ qui a donné pouvoir à Mme Monique DELESSARD
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Arnaud de BELENET

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne